



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

personnel

Question écrite n° 86696

Texte de la question

M. Jean-Louis Dumont demande à M. le ministre de la fonction publique si un agent de la fonction publique territoriale peut refuser, dans le cadre des missions qui lui sont imparties, d'utiliser un véhicule appartenant au parc d'un centre technique municipal, au motif que les pneumatiques dudit engin sont lisses, représentant de fait un risque pour sa sécurité et celle des usagers.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Louis Dumont](#)

Circonscription : Meuse (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86696

Rubrique : Fonction publique territoriale

Ministère interrogé : fonction publique

Ministère attributaire : budget, comptes publics et fonction publique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 février 2006, page 2031